

PETIT JOURNAL DE LA COMMUNE DE JANAILLAT

DECEMBRE 2022



LETTRE D'INFORMATION COMMUNE DE JANAILLAT

Après un premier semestre morose, le second est resté dans la même lignée.

La situation internationale avec la guerre en UKRAINE bloque toujours les approvisionnements ce qui entraîne des retards importants pour la réalisation des divers chantiers et crée une véritable explosion des coûts de production. L'augmentation exponentielle des produits pétroliers et de l'électricité ne permet plus une vision à long terme et impacte fortement les devis et factures d'achats divers.

Comme je vous le laissais entendre en milieu d'année, l'Etat a freiné la DETR sur la rénovation des routes et nous faisons partie de ceux qui ont été oubliés (de nombreuses communes sont dans notre cas). Malgré tout, nous avons tenu nos engagements de 2022 et nous avons rénové plus de 2400 mètres de voirie. Il est bien entendu que si l'an prochain le cas se reproduit, nous réduirons drastiquement la voirie en la matière. C'est dommage car il faut maintenir un cap pour ne pas être débordé.

Notre gros chantier de l'année, chloration et sectorisation des captages, malgré l'attribution de 80% d'aides publiques n'a pu être réalisé, faute de matériel nécessaire. Il est reporté en 2023 et nous conservons les aides obtenues.

Ce second semestre a été consacré à l'étude de la rénovation du toit de l'église. Le groupe SPIRALE de GUERET a fait une estimation approximative du coût qui va avoisiner 200.000€. Ce dossier très technique est suivi de près par l'architecte des bâtiments de France qui complique les choix mais nous sommes quand même arrivés à accorder ses exigences à nos possibilités de financement.

Les demandes d'aides ont été faites au niveau de la Préfecture 25%, du Département 10% jusqu'à 15.000€, de la sauvegarde de l'art français 10% et nous lancerons un mécénat populaire en début 2023.

Si tout se passe bien, nous pourrions voir le début des travaux fin 2023.

Bien que la situation soit difficile, tout n'a pas été négatif. C'est avec grand plaisir que nous avons vu le redémarrage du comité des fêtes appelé dorénavant « Janailat en fête » qui a assuré plusieurs manifestations d'envergure durant l'été et prépare les fêtes de fin d'année.

La nouvelle équipe très performante et soudée ne ménage pas sa peine. Courant Janvier, elle annoncera le programme des festivités 2023.

De même, la municipalité, avec le concours de La Montagne, vient de créer un site internet qui sera mis à jour au fur et à mesure des événements et permettra à tous de suivre l'activité de notre localité.

Je félicite les organisateurs des manifestations de l'été qui ont connu un vif succès, notamment l'inter village, terre en fête avec le championnat départemental de labour et le ball-trap de l'ACCA. A ces occasions, nous avons pu apprécier l'engagement et le savoir-faire de tous. Ils ont mis JANAILLAT à l'honneur.

Nous avons fêté le siècle de notre doyen communal, Marcel LAFONT, bien connu de tous. Diminué physiquement, il nous a reçus à son domicile et a apprécié notre geste. Nous lui souhaitons de poursuivre son chemin encore longtemps.

Une année se termine et une autre se profile déjà. Espérons que nous retrouverons plus de sérénité et qu'enfin les difficultés de tous ordres s'aplaniront.

Sauf imprévu, nous organiserons une cérémonie des vœux le 7 janvier 2023.

Avec quelques jours d'avance, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2023. J'ai une pensée pour ceux qui souffrent ou qui ont perdu un des leurs.

Raymond DUBREUIL

COMITE DES FETES (JANAILLAT EN FETE)

Une équipe dynamique et organisée va pouvoir proposer des activités culturelles, sportives, gourmandes afin de retisser un lien associatif au niveau de notre commune.

L'assemblée générale de l'association Janaillat en fête se tiendra le samedi 21 janvier à 18h salle des écoles. Toutes les personnes intéressées sont invitées.

Elle sera suivie par la galette des rois offerte par l'association.

RANDONNEE DU 21 JUILLET 2022

La randonnée du 21 juillet 2022 organisée par Creuse en Marche a eu un réel succès. 115 personnes ont pris le départ pour une randonnée de 8 kms à travers les routes et les chemins de notre belle commune.

Elle a été précédée d'un repas organisé par le comité des fêtes, et orchestré par Frédéric BETOUX, conseiller municipal.



BALL TRAP DU 23-24 JUILLET 2022



Le traditionnel ball trap organisé par l'ACCA s'est déroulé les 23 et 24 juillet sous un soleil élément. De nombreux chasseurs ont participé à cette manifestation puisque 10 000 cartouches ont été tirées durant les 2 jours.

INTER-VILLAGE DU 20 AOÛT 2022

Un inter village entre Sardent et Janaillat a eu lieu le 20 août au stade municipal, organisé par le nouveau comité des fêtes.

Dans un esprit de compétition mais dans une ambiance amicale et chaleureuse les participants ont pu s'affronter tout le long de l'après-midi sur différentes épreuves en particulier l'incontournable tir à la corde.

La victoire revient à l'équipe de Sardent.

Malgré leur défaite, les concurrents de Janaillat sont restés fair-play et ont promis de prendre leur revanche l'année prochaine à Sardent.

Un pot de l'amitié a été servi à l'issue des épreuves par la municipalité.



TERRE EN FÊTE - CHAMPIONNAT DE LABOUR DEPARTEMENTAL DU 27-28 AOÛT 2022



Les 27 et 28 août s'est déroulé le concours départemental de labour au lieu-dit Souliers sur les hauteurs de la commune de Janaillat.

Durant 2 jours, les Jeunes Agriculteurs Creusois ont organisé une grande fête de l'agriculture.

Des repas à base de produits locaux ont été servis par les Jeunes agriculteurs.

Une soirée dansante animée par ADAS musique a clôturé la journée du samedi après le traditionnel feu d'artifice.

Différentes activités ont eu lieu tout au long du week-end, en particulier un inter village entre 4 équipes (les jeunes agriculteurs, les pompiers, le foot de Sardent, les chasseurs), paintball, démonstration de bucheronnage auvergnat, démonstration de matériel agricole, trial et pour terminer, le concours départemental de labour.

Deux jeunes de la commune se sont distingués : GIVERNAUD Benjamin et GAYE Florian

Madame la Préfète de la Creuse et les élus locaux étaient présents à cette importante manifestation.

FABRICATION DE SAVON LE 19 NOVEMBRE 2022



Jérémy Tramut a animé un atelier savon, une douzaine de personnes a pu s'initier à cette animation.

REPAS DU 26 NOVEMBRE 2022



Janaillat en fête a organisé un repas d'automne, une quarantaine de personnes a pu déguster l'excellent repas préparé par Vincent et Bernard.

CONCERT DU 18 DECEMBRE 2022

JANAILLAT
DIMANCHE 18 DECEMBRE
A 15H
EGLISE DE JANAILLAT
CONCERT PAR LA CHORALE
LA CLÉ DES CHANTS
CHANTS DE NOËL



Chorale **PONTARION**
La Clé des Chants
PARTICIPATION LIBRE

Contact : Marie Jo : 06.07.67.78.85

IPNS-NPISLVP

Organisé par
Janaillat en fête

Concert de Noël
18 Décembre 2022 - 15h



Entrée libre

Eglise de Janaillat
CHORALE LA CLÉ DES CHANTS DE
PONTARION
Le concert sera suivi d'un goûter



Inscriptions au 06.70.21.13.41

IPNS-NPISVP

Concert de Noël

Un concert de chants de Noël sera donné en l'église de Janaillat (durée 1h max.) par la chorale la Clé des Chants de Pontarion à 15h.

Goûter de Noël

A l'issue du concert, il sera proposé à l'assistance et aux membres de la chorale un goûter à la salle des écoles avec gâteaux maison, boissons chaudes (café, chocolat, thé), boissons fraîches, confiseries et chocolats, fruits. Au cours de ce goûter un cadeau sera distribué aux enfants jusqu'à 15 ans (livre, friandises) et sera remis le lot du concours de sapins.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



Après s'être rendu sur la commune d'Aulon pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 la municipalité de Janailat, la municipalité d'Aulon ainsi que des habitants de la commune se sont recueillis place de l'église face au monument aux morts pour rendre hommage à toutes les victimes de guerre morts pour la France. Après lecture du message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et de victimes de guerre et du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence du porteur-drapeau Monsieur DESHAIRES Robert. Le pot de l'amitié a été offert par les anciens combattants.

ANNIVERSAIRE 100 ANS DE MARCEL

DISCOURS de Monsieur le MAIRE

C'est pour moi un honneur de retracer votre longue vie.

Vous êtes le doyen de notre commune en tant que résident mais Lucie BARLET née COMBEAU en 1920 à Bonnefond, demeurant à Rapissat a fêté ses 102 ans en Février.

Je vous connais depuis ma jeunesse et j'ai toujours apprécié votre gentillesse et votre engagement dans les différentes fonctions que vous avez assumées. Vous méritez un profond respect.

Votre vie n'est pas banale car depuis votre jeunesse vous avez été confronté à de terribles épreuves que vous avez toutes surmontées avec courage et abnégation. Vous avez subi indirectement ou directement les conséquences des deux grands conflits mondiaux.

Vous êtes né à Janaillat le 10 octobre 1922 à 14 heures. Vous êtes le troisième enfant d'une fratrie de trois garçons et une fille. A l'âge de quatre ans, vous avez la douleur de perdre votre père, soldat de la grande guerre qui avait connu l'horreur des champs de bataille de Verdun et du Chemin des Dames, qui décède suite à ses blessures.

Orphelin, c'est votre mère qui vous élève. Vous effectuez votre scolarité primaire à l'école de Janaillat. A l'issue vous obtenez votre certificat d'études primaires. Par la suite, naturellement vous participez aux travaux de la ferme familiale avec vos frères et sœur. Votre adolescence se passe sans encombre jusqu'à la déclaration de la guerre de 1939/1945. Vous avez alors 18 ans. Comme tous les jeunes de votre génération, vous allez vivre une triste période où le danger est partout et où tout le monde se méfie de tout le monde. Dans ce contexte vous ne pourrez pas réaliser votre rêve de devenir apprenti mécanicien. Votre jeunesse est sacrifiée même si à l'époque vous braviez le danger pour assister aux soirées clandestines.

En 1942, l'Allemagne en accord avec le Gouvernement de Vichy crée le service du travail obligatoire. Votre classe d'âge est concernée par cette mesure. Vous avez 20 ans et début 1943, comme plus de 600.000 jeunes français vous êtes désigné pour partir. Vos deux frères sont déjà prisonniers en Allemagne depuis 1940.

Après un long voyage vous êtes dirigé vers la Tchécoslovaquie à Blechtat où vous allez rester jusqu'à la libération en 1945. Vous travaillez dans une usine de verre. Quel périple pour ce jeune creusois qui n'avait jamais quitté son petit coin de Creuse. Que de moments difficiles pour vivre dans un pays étranger sous la surveillance constante des allemands. Contraint et forcé vous vous adaptez à ce dépaysement démontrant votre force de caractère.

Vous rejoignez la France et Janaillat dès la libération et vous reprenez le travail à la ferme familiale avec l'un de vos frères. Malgré la joie ressentie par le retour au pays vous mettez un long moment pour évacuer cette terrible période faite de privations, de peur et de danger.

En 1956, vous décidez de vous unir avec Marie Louis VINCENT, jeune fille de Janaillat. Vous aurez la joie d'accueillir, à votre foyer, deux enfants, Jean Louis en 1957 et Pascal en 1965 qui vous donneront trois petits enfants et quatre arrière petits enfants. Bon père de famille, aidé par votre épouse vous avez su inculquer les bonnes bases à vos enfants pour réussir dans la vie.

Le couple s'installe à Janaillat et continue à exploiter la ferme familiale. Vous êtes l'un des derniers agriculteurs à travailler avec un attelage bovin mais vous ne pouvez échapper à la mécanisation dans les années 1970. L'arrivée d'un tracteur Pony, numéro un des ventes à l'époque, va grandement vous faciliter la tâche et simplifier votre travail.

En parallèle à votre activité agricole, vous effectuez des remplacements de facteur à la poste. C'est à cette époque que je vous ai connu. Toujours ponctuel, serviable, avenant, vous êtes très apprécié de la population.

De plus, vous effectuez les relevés de compteur d'eau pour la commune à bord de votre traction Citroën noire.

Votre engagement public se poursuit en étant candidat aux élections municipales et vous êtes élu sous la mandature de monsieur Clément FAURY. A l'époque, ce n'était pas facile d'intégrer ce poste tant la situation était tendue.

Durant plusieurs décennies, vous devenez trésorier de l'ACCA de Janailat où vous tenez les comptes avec rigueur.

Le siècle que vous avez vécu est certainement celui qui a apporté le plus de bien être à tout le monde malgré les heures sombres des guerres. Vous avez connu l'énorme mutation sociétale dans tous les domaines.

L'âge de la retraite ayant sonné vous cessez votre activité et vous vous consacrez au jardinage et à divers travaux.

Votre longévité n'est pas un hasard mais résulte d'une vie saine et active. Même si depuis quelques temps votre état de santé s'est affaibli vous avez gardé votre vivacité d'esprit et votre caractère bien trempé. Je vous en félicite.

Grâce à votre épouse Marie Louise que je félicite et les différentes assistances, vous avez pu rester à votre domicile.

Mon cher Marcel, vous faites partie de nos derniers grands anciens. Vous avez eu un parcours de vie assez exceptionnel qui doit servir de référence aux jeunes.

Vous faites partie d'une génération qui connaissait et appliquait strictement les règles de vie en société. Vous n'avez jamais dérogé à ces principes et vous pouvez en être fier.

Même si votre modestie doit en souffrir je vous qualifie d'homme exceptionnel. Soyez assuré de mon amitié.

Je vous souhaite un très bon anniversaire.



ANNIVERSAIRE 80 ANS DE FRANCE



Mme SADLER France, nom de jeune fille BOURGEOIS, est née au village des Chiers le 16 août 1942 lorsque ses parents étaient déracinés de la Moselle.

Cette année elle a fêté ses 80 ans entourée de sa famille, pour cette occasion le conseil municipal lui a fait parvenir un bouquet de fleurs.

ATELIER MEMOIRE



L'atelier mémoire de Janaillat reprend ses activités un mardi par mois à 14h dans le cadre de l'association AME (Activons notre Mémoire Ensemble).

En groupe et dans une ambiance conviviale, nous entretenons notre mémoire par des exercices ludiques et variés.

Cette activité est ouverte à tous, habitants de Janaillat ou des communes environnantes, moyennant une cotisation annuelle de 18€.

Chaque séance se prolonge par un goûter amical.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Lydie, l'animatrice, au 06.03.57.40.75.

PILES USAGÉES



Une borne pour piles usagées a été mise en place par Evolis 23 à l'intérieur de la mairie. Celles-ci ne doivent pas être déposées dans les ordures ménagères, c'est un service gratuit.

BIBLIOTHÈQUE

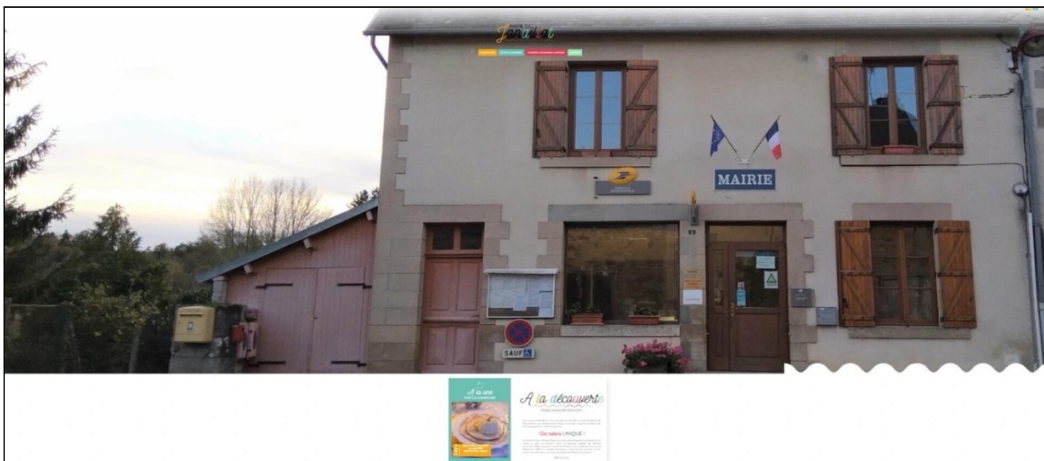
M^{me} BESSE Jacqueline vous accueille tous les jeudis de 16H00 à 18H30 à la bibliothèque située à côté de mairie.



SITE INTERNET

Un site internet a été créé.

Vous pouvez accéder au site « www.janaillat » sur internet. Vous trouverez tous les renseignements utiles concernant la commune (son histoire, le tourisme, ses associations,...). Vous pourrez également trouver les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que les différentes démarches administratives.



LES ROUTES

La commune a procédé à la réfection de 2 300 m de routes communales dans les villages de Bellesauve, Peyrat, Souliers, la Piersolle, Lascaux et le bourg.



Le coût total de l'opération s'élève à 74 288 € entièrement supporté par le budget communal du fait de la non distribution d'une DETR qui aurait dû s'élever à 40 %. La majorité des communes de la Creuse se retrouve dans la même situation

CHLORATION ET SECTORISATION

Le chantier initialement prévu en milieu d'année a pris du retard. Les subventions sont tout de même reconduites.

La durée des travaux est estimée à 3 mois.

Durant les travaux le débit d'eau peut être partiellement impacté mais sur une courte durée.

Des débitmètres vont être installés sur tous les captages afin de mesurer et contrôler les débits et les volumes d'eau provenant des sources.

Les captages seront également équipés de pompes doseuses de chlore.

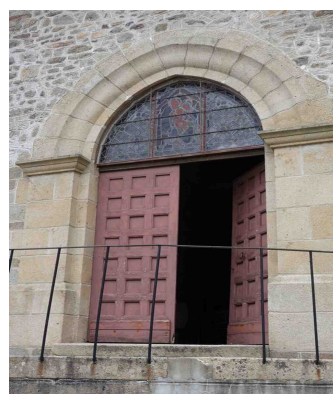
Des plateformes de sécurité en caillebotis vont être construites dans les captages les plus dangereux. La mise en sécurité du personnel communal et des personnes intervenant dans la gestion de l'eau est une priorité.

Des panneaux photovoltaïques vont être posés sur les captages de Couergne et Souliers pour permettre l'alimentation électrique des pompes. Pour les autres captages des boîtiers électriques ont été installés.



CHALLENGE N°17
ECONOMISER L'EAU

EGLISE



L'église possède une chapelle du 15^{ème} siècle, et une porte ancienne. A l'intérieur, on trouvera des statues dont Notre Dame de Lourdes offerte par les Lorrains dans les années 40, une ancienne cloche, et un retable de bois.

L'architecte Madame RIPP est en charge du dossier.

L'architecte du patrimoine préconise la rénovation de la flèche en ardoises et la partie basse en petites tuiles et la nef en tuiles canal.

L'approbation définitive sera prise lors du prochain conseil municipal.

Un mécénat en partenariat avec la « fondation du patrimoine » va être établi en début d'année.

Toute personne physique ou morale souhaitant participer financièrement à ce projet pourra bénéficier d'un crédit d'impôt de 66 %.

Un dossier « sauvegarde de l'art français » a été transmis à Paris pour étude.

Le coût total des travaux s'élève à 182 000 € HT soit environ 220 000 € TTC

L'appel d'offre devrait intervenir en début d'année 2023 pour une fin de travaux prévue fin 2023.

La commune tient à terminer les travaux fin 2023 pour pouvoir accueillir la municipalité et les habitants d'Ennery réfugiés à Janaillat pendant la seconde guerre mondiale ainsi que leur famille à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du massacre de Combeauvert et du 30^{ème} anniversaire du jumelage entre ces deux villages.

APPARTEMENT COMMUNAL

Suite au départ d'un locataire de l'appartement situé au-dessus de la salle des fêtes, il est nécessaire de rénover l'ensemble du logement avant une nouvelle location. Un devis a été établi et un deuxième est en cours d'élaboration.

Après contact avec la communauté de communes, des aides sont envisageables en différents domaines. En tout état de cause les travaux ne pourront débuter qu'en 2024 du fait que les aides pour 2023 sont déjà attribuées.

Lorsque tous les éléments seront réunis, une délibération sera prise pour lancer l'opération.

GITE DE SOULIER



Depuis le début de l'été, un nouveau gîte de quatre personnes est disponible au lieu-dit Souliers.

Des intérieurs à dominante « Bleue » pour faire le lien avec un environnement très vert. Une nature préservée, des extérieurs reposants avec des vues « champêtres » sur les prairies, les arbres. Moment de quiétude, silence et rêverie

ASSOCIATION DE SOUTIEN A DOMICILE DU DONZEIL

L'association met à la disposition des personnes de plus de 60 ans (ou handicapées) habitant le canton d'Ahun ou la commune de St Sulpice les Champs, les services suivants :

Des petits travaux de jardinage : tonte, taille de haies, des arbres et débroussaillage, entretien massifs de fleurs, cueillette des fruits et légumes, rangement du bois de chauffage, etc...). Les tarifs sont : sans utilisation de matériel 20€ de l'heure ; avec tondeuse ou petit matériel 25€ de l'heure ; avec tondeuse autoportée 36€ de l'heure ; forfait déplacement de 6€...

Des travaux de petit bricolage : changer une ampoule, remplacer un joint, fixer une étagère, poser un lustre ou des rideaux, monter des petits meubles livrés en kit, installer avertisseurs de fumée, barres d'appui, ... Les tarifs sont : 20€ de l'heure majoré de 6€ de forfait déplacement

La livraison de repas à domicile : 9,80€ le repas. La livraison est effectuée le lundi, mercredi et vendredi. Le repas froid, à réchauffer, est composé ainsi : entrée, viande / poisson et légumes, fromage ou laitage, dessert + potage pour le dîner. Un menu à choix multiples vous est proposé chaque semaine, ainsi que des repas de régimes (sans sucre, sans sel, sans sauce ajoutée) ou mixés (à 11,20€). Vous pouvez commander de 1 à 7 repas par semaine en prévenant au moins 48h à l'avance.

Avantage fiscal : vous bénéficiez d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable correspondant à 50% des dépenses. Pour les repas, les dépenses prises en compte sont limitées aux frais de livraison, pour les travaux de bricolage, elles sont plafonnées à 500€/an et pour les travaux de jardinage à 5000€/an.

Comment contacter le service de soutien du Donzeil ?

au 05 55 64 19 79 ou par internet, à l'adresse: soutiendomicile@yahoo.fr

L'adhésion à l'association est de 20€ par an.

COLIS DE NOËL



Cette année 63 colis de Noël seront distribués à partir du 10 décembre à toutes les personnes âgées de 74 ans inscrites sur les listes électorales de la commune. Pour les personnes résidant en EPHAD, un colis sera remis par un membre du conseil municipal.

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 7 janvier à la salle Yves FAURY à 11h00.



ETAT CIVIL

LEGAY Guy inhumé à Janaillat le 9 juillet 2022

MAUCOURANT Simone inhumée à Janaillat le 6 août 2022

LANE Gaston inhumé à Janaillat le 8 août 2022

FERRASSON Marie-Louise de Thauron, inhumé à Janaillat le 11 octobre 2022

COLOMBIER Liliane inhumée à Azat Chatenet le 4 novembre 2022

GERAGTHY Michael crématisé à Ajain le 22 novembre 2022

LEFORT Henri d'Aulon, inhumé à Janaillat le 5 décembre 2022

Le maire et le conseil municipal adressent leurs condoléances aux familles des défunts.

